

dau, cent mille noirs fétichistes ont été amenés à la connaissance et à la pratique de notre sainte religion ; si, en Kabylie et dans le désert du Sahara, le mouvement des conversions s'accroît chaque jour ; si, partout, des milliers d'enfants remplissent nos catéchuménats et nos écoles, encore une fois, nous sommes heureux de le reconnaître, c'est à vous et à vos associés que nous sommes redevables de tout cela."

---

PALESTINE.—Le Rme Père Aurèle, de Buja, custode de Terre-Sainte depuis six ans, a été déchargé en février dernier de ses fonctions qu'il n'a pas consenti à conserver au delà du terme fixé à son mandat ; il a eu, pour successeur, le provincial des Frères mineurs de Toscane,—le custode doit toujours être Italien.—le Rme Père Frediano Giannini, de Bozzano. Le custode de Terre-Sainte, nommé pour six années par les RR. PP. supérieurs majeurs de l'Ordre, doit être agréé par le cardinal préfet de la Propagande : il a droit à la mitre et aux honneurs pontificaux.

Le P. Frediano a fait son entrée au couvent de Saint-Sauveur, à Jérusalem, le vendredi 2 mars dernier ; le discrétore franciscain et les principales autorités religieuses de la ville étaient allées le recevoir à la gare. Le Père, escorté d'un piquet de cavalerie et précédé des cavas des patriarchats et des consuls, fut accueilli, au seuil de l'église, par le consul général de France, en grand uniforme, par le vicaire custodial, — qui, lui, doit toujours être Français,—en chape blanche, et par tous les Frères mineurs.

---

JAPON.—Depuis l'érection des vicariats apostoliques au Japon, en 1876, jusqu'à nos jours, voici quel a été le mouvement de la population catholique : 1876, 16,662 ; 1899, 54,366 (dernier rapport annuel des missions étrangères). Les missions japonaises ont une hiérarchie complète depuis 1891, avec siège métropolitain à Tokio et sièges suffragants à Nagasaki, Osaka et Hakodate.

—Le nombre des baptêmes d'adultes conférés dans les missions confiées au séminaire de la rue du Bac s'est élevé en 1899 à plus de 41,840 ; la Corée seule en a eu pour sa part, 3,824, la Mandchourie méridionale 4,027, Pondichéry et Kumbakonam 3,233. La Cochinchine orientale a fourni 9,056 de ces baptêmes. Si nous additionnons, au contraire, les chiffres du Japon, nous n'obtenons qu'un total de 1,871. Assurément c'est quelque chose,